

Le Frelon asiatique de plus en plus implanté en Alsace du Nord – Il faut agir !!

Originaire d'Asie et arrivé en France (département du Lot et Garonne) en 2004, ce frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*) est signalé depuis 2016 en Alsace, mais en 2023 le nombre de cas a explosé dans le Bas-Rhin et il est maintenant observé de plus en plus régulièrement dans les villes et villages avoisinants. Ainsi, des particuliers, apiculteurs pour la plupart, ont aperçus ou capturés des frelons à Rott, Lembach, Wissembourg, Schoenenbourg, Soultz sous forêts.

Il devient maintenant urgent d'intervenir. En effet, cette espèce invasive engendre des conséquences écologiques, économiques et sanitaires non négligeables. Comme tous les frelons, *Vespa velutina* est un prédateur généraliste qui s'attaque à une grande variété de proies. Les insectes sauvages représentent les 2/3 de son bol alimentaire mais c'est surtout un fléau pour les abeilles et il entraîne des mortalités importantes au niveau des ruchers.

Comment reconnaître ce type de frelon?

Le frelon asiatique se distingue facilement du frelon européen par sa taille et sa couleur caractéristique. L'adulte, plus petit que son cousin européen, mesure environ 3 cm de long. Son thorax est brun foncé, presque noir, et son abdomen présente des segments bordés d'une fine bande jaune orangée caractéristique. Ses pattes sont jaunes.



Pourquoi détruire les nids de frelons asiatiques?

Non contents de d'attaquer aux insectes pollinisateurs, dont les abeilles qui subissent des attaques très dévastatrices, le frelon asiatique s'attaque également aux fruits dont il se nourrit du sucre. Ainsi, producteurs de fruits, viticulteurs et apiculteurs peuvent être impactés et subir des pertes financières.

Lorsqu'il chasse ou butine, le frelon asiatique ignore l'être humain. En revanche, à proximité de son nid il peut se montrer extrêmement agressif et ses attaques peuvent être massives. Quelques piqûres suffisent à provoquer une hospitalisation et malheureusement on déplore déjà plusieurs décès du fait des piqûres de cette espèce en France.

Les professionnels en charge de l'entretien des espaces verts doivent se montrer particulièrement vigilants, car si la majorité des nids sont hauts perchés dans les arbres, il n'est pas rare d'en repérer dans une haie à moins d'un mètre du sol comme ce fut le cas à Soultz-sous-Forêts (nid découvert en août 2023).



Nid de de Soultz-sous-Forêts détruit par le SDIS 67. Le GDSA 67 (groupement de défense sanitaire des abeilles) et la fédération départementale des apiculteurs ont été informés

Le cycle de vie du frelon asiatique:

Au printemps (en mars), chaque femelle fondatrice qui a passé l'hiver va démarrer une nouvelle colonie. Elle construit un nid primaire dans un endroit protégé de la pluie. Par la suite les ouvrières vont créer un nid secondaire, généralement dans les arbres, pour permettre l'agrandissement de la colonie. Ce nid secondaire peut atteindre une taille de 60 à 80 cm de diamètre et héberger plusieurs milliers de frelons. Durant la saison estivale ce nid ne contient que des frelons femelles. Les mâles n'apparaissent qu'en septembre pour assurer la fécondation des futures fondatrices. Il peut émerger environ 400 fondatrices d'un seul nid et on estime qu'un quart passera l'hiver.



Comment lutter contre cette invasion?

Deux stratégies sont envisageables:

- le piégeage
- la destruction des nids

On peut piéger les fondatrices en mars, au moment où elles s'apprêtent à faire leur premier nid et recherchent une alimentation sucrée. Mais les pièges doivent être sélectifs pour permettre aux petits insectes de s'échapper. Plusieurs modèles bien conçus existent dans le commerce.

L'automne offre une deuxième période de piégeage, en septembre-octobre, lorsque les jeunes fondatrices nouvellement fécondées sont à la recherche d'une alimentation sucrée dans le but de se constituer leurs réserves énergétiques pour passer la saison hivernale.

Tout un chacun peut poser des pièges sélectifs dans sa propriété mais la destruction des nids doit être laissée aux mains des professionnels agréés, le danger d'attaque étant trop grand et la protection d'une simple combinaison d'apiculteur ne suffit pas à éviter les piqûres.

Il est illusoire de penser à éradiquer le frelon asiatique, mais il n'en demeure pas moins que ralentir son développement ne pourra qu'être positif en attendant que la communauté scientifique trouve un moyen de lutte efficace.

En Avril 2024, soit 20 ans après la première apparition du frelon asiatique, le Sénat a adopté à l'unanimité une proposition de loi visant à contrer la prolifération du frelon asiatique. Le texte prévoit notamment un financement de la part de l'État : en matière de recherche scientifique, de prévention et de piégeage.

Pour plus de renseignements sur le frelon asiatique, vous pouvez consulter le site du groupement de défense sanitaire: gdsa-grand-est.fr (dossier «organismes nuisibles» - fiche d'aide à l'identification de *Vespa velutina*).



Nid découvert à Hermerswiller en 2024